

Bienvenue à Ar Miltamm!























DOSSIER

AR MILTAMM 0 12

LE CIVISME C'EST L'AFFAIRE DE TOUS 0 06

LE MOULIN DU GUÉ • 11

















Magazine d'information de Servon-sur-Vilaine

Directeur de la publication Adjoint au maire en charge de la communication Secrétaire de rédaction Réalisation et impression Crédits photos

Tirage à 1 900 exemplaires

Melaine MORIN
Sophie RANDUINEAU-PIROT
Claire PETERMANN
Média Graphic
Ville de Servon-sur-Vilaine / Communauté de communes /
Associations et écoles de Servon-sur-Vilaine / Smictom /
Caravane MJC

_

Mairie de Servon-sur-Vilaine

Rue Théodore Gaudiche — 35530 Servon-sur-Vilaine — Tél. 02 99 00 11 85 — contact@ville-servonsurvilaine.fr





LE PUZZLE - AR MILTAMM

Enfin! Depuis la pose de la première pierre ou plus exactement le cloutage du bardage éco-responsable du centre socio-culturel dénommé "le Puzzle – Ar Miltamm en breton" le 30 août 2019 à sa récente livraison, plus de 22 mois de travaux et d'aménagements auront été nécessaires.

Mais aujourd'hui et nous en sommes

heureux et impatients, un nouvel espace de vie et d'échange s'ouvre sur le territoire communal. Il permettra de cultiver le bien vivre ensemble qui nous est cher et offrira de nouvelles réponses aux besoins des Servonnais de tous âges, qu'il s'agisse de faciliter l'accès à la culture et aux loisirs, d'encourager les liens intergénérationnels, ou bien d'y faire émerger et développer des initiatives et projets nouveaux.

Cet équipement nous permet en effet d'anticiper les évolutions de la population, tant dans le nombre d'habitants que dans les modes de vie (numérique,) dans le cadre global de notre projet politique Servon 2030. Ar Miltamm, en tant que véritable acteur du développement local, portera en outre des valeurs essentielles auxquelles nous sommes attachés, telles que le respect de chacun, la convivialité, la solidarité, la participation et l'engagement des habitants.

Depuis le 5 juillet (date d'ouverture au public), nous vous invitons, Servonnaise, Servonnais, à faire de cet équipement, le vôtre.

Faites-le vivre et n'hésitez pas à participer activement aux nombreuses animations portées par nos associations et services municipaux partenaires, notamment lors du week-end d'inauguration festif programmé les 3/4/5 septembre 2021. N'hésitez pas également à nous suivre sur les réseaux sociaux pour avoir le programme dans les prochaines semaines et connaître les actualités, notamment les pages facebook de la mairie (https://www.facebook.com/Servonsurvilaine.fr/) ou du réseau des médiathèques : (https://www.facebook.com/mediathequesPaysChateaugiron).

Parallèlement, nous tenons à remercier :

- les associations (les Lutins, Générations mouvement, Caravane MJC, C fée par moi, Ecole de musique) qui ont dû s'adapter, durant ces deux dernières années, à des conditions d'activité quelquefois dégradées ou difficiles,
- les habitants riverains pour leur grande patience face aux désagréments liés à tout chantier de cette taille : bruit, passage d'engins, barriérage d'accès, ...

Que tous retrouvent sérénité et découvrent avec plaisir ce nouvel équipement public communal Ar Miltamm.

Evelyne PANNETIER
Adjointe coordinatrice
"Solidarités - Vivre Ensemble"

Sommaire

Actualités Municipales

• 4

Vie Locale

08



Vie culturelle et associative **0** 15

Enfance & jeunesse • 18

Vie économique • 20

Expressions politiques

21

Ca bouge à Servon!

• 22

Infos travaux

- Rue St-Martin: des travaux sont en cours pour l'aménagement du haut de la rue Saint-Martin ainsi que le renouvellement des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées sur l'ensemble de la rue. La rue sera rendue à la circulation à la mi-juillet.
- Le Coq Rouge: un redimensionnement et une fiabilisation des réseaux de collectes des eaux pluviales a été réalisé en juin dernier au niveau du carrefour du Coq Rouge.
- Les Houx : courant juin également, des travaux de voirie ont ponctuellement été réalisés au lieu-dit "les Houx" afin de fiabiliser l'écoulement des eaux de voirie au plus proche des habitations.
- Le Douard : l'aménagement du chemin du Douard a été entrepris sur la première quinzaine de juillet, facilitant ainsi l'accès à ses habitants.

Chapelle Notre Dame de la Délivrande

_

Une équipe de bénévoles entretient régulièrement la Chapelle qui est ouverte le dimanche, de mai à septembre. La restauration de la statue de ND de la Délivrande, par un sculpteur et un peintre, sera réalisée au moment de la rentrée. Merci à tous les généreux donateurs qui permettent cette restauration.

Délibérations du Conseil municipal (CM)

SÉANCE DU 28 AVRIL 2021 (EXTRAITS)

- **Sport :** le CM a décidé (21 voix pour / 4 abstentions) de valider le projet sportif local, démarche qui fixe les objectifs sur l'évolution des pratiques sportives et les besoins en équipement.
- **Culture :** le CM a décidé (à l'unanimité) d'engager la restauration du tableau « Saint-Pierre Repentant » (classé au titre des Monuments Historiques) au sein de l'église Saint-Martin de Tours.

SÉANCE DU 3 MAI 2021 (EXTRAITS)

• **Urbanisme**: le CM a décidé (22 voix pour / 4 abstentions) de modifier le plan local d'urbanisme pour permettre la réalisation du prochain terrain multisport.

SÉANCE DU 26 MAI 2021 (EXTRAITS)

La séance fait l'objet de plusieurs délibérations approuvant les comptes de gestion et les comptes administratifs.

- **Culture :** le CM a décidé (22 voix pour / 4 abstentions) de valider les conventions de mise à disposition des locaux d'Ar Miltamm aux différentes associations du territoire.
- **Sport :** le CM a décidé (23 voix pour / 4 abstentions) de l'attribution des marchés en vue de la réalisation du terrain synthétique multisport.

État civil

_

NAISSANCES:

19 avril - Théo LETOUZE LEVEIL 08 mai - Julia HIRBEC

09 mai – Lyson PUJA

10 mai - Janina ANDRZEJCZAK

05 juin - Adèle PHILIPPE

MARIAGES:

29 mai - Coralie PÂQUET et Pierre-Grégoire ROUBINET 26 juin - Vincent PEREIRA de AMORIM et Aurore GAREL

DÉCÈS:

31 mai – René BRETEL (82 ans)

01 juin – LAINÉ Marie Veuve HENRY (97 ans)

06 juin - Marcel DELOURME (90 ans)

Information fermeture mairie

Pendant la période estivale, l'accueil de la mairie sera fermé les samedis matin du 10 juillet au 28 août 2021 inclus. Les horaires en semaine restent identiques :

Lundi 14h-17h30 Mardi 9h-12h et 14h-17h30 Mercredi 9h-12h et 14h-17h30 Jeudi 9h-12h Vendredi 9h-16h30

Un élu, un service



Nathalie DESILLE Conseillère municipale

Comment définiriez-vous votre engagement politique ?

Native de Servon-sur-Vilaine, je suis très attachée à la commune. Mon engagement a débuté lorsque j'ai participé au Conseil Municipal des Jeunes il y a quelques années. A l'époque, j'ai travaillé avec d'autres personnes de mon âge sur le projet

de création d'une association culturelle. Aujourd'hui, cette association est plus connue sous le nom de la MJC. J'ai également été membre de l'OGEC de l'école Sainte-Marie. Tout naturellement, j'ai donc poursuivi mon engagement au sein de la collectivité.

Pourquoi avoir choisi la commission solidarités comme domaine d'intervention ?

Il s'agit d'une commission qui me touche particulièrement. Elle aborde un éventail de sujets basés sur le volet social : petite enfance, personnes âgées, handicap, aides sociales.

Combien de temps consacrez-vous à cet engagement?

C'est assez difficile à estimer. J'assiste aux réunions de la commune, je

participe à la commission solidarités, je vais à la rencontre des habitants. Le plus important pour moi, c'est : le partage, l'écoute et les rencontres.

Comment votre famille voit et vit votre engagement ?

Ma famille me soutient et est fière de mon engagement. Je suis heureuse d'avoir réussi à trouver un bon équilibre entre ma vie d'élue et ma vie personnelle.

Que ressentez-vous après ces premiers mois de mandat?

Ça a été difficile pour moi de créer des liens, de devoir travailler en visioconférence en raison de la crise sanitaire. J'aurais aimé qu'il y ait davantage de contact avec les habitants et qu'il y ait davantage de relationnel, de proximité mais aussi d'entraide.

Aude FrancèsResponsable Action Sociale

Quelle est ta formation? Et depuis quand es-tu employée?

J'ai un parcours un peu atypique puisque j'ai une licence de droit privé. Durant mes études je travaillais en temps qu'animatrice périscolaire et extrasolaire, ce qui m'a permis de découvrir le fonctionnement d'une collectivité territoriale. J'ai poursuivi mes missions d'accueil du public au sein du service solidarité en binôme avec une conseillère en éducation sociale et familiale, c'est elle qui m'a donné l'envie de poursuivre dans cette branche!

Je suis arrivée à Servon en juin 2013 sur un poste 50% accueil, 50% CCAS. En 10 ans les missions du CCAS ont considérablement évolué. Aujourd'hui 100% de mon poste est dédié à l'animation et à l'action solidaire

Quelles sont tes principales missions ?

Mes missions sont très diversifiées :

- Gestion administrative du CCAS:

 L'accueil du public pour des demandes d'aides sociales légales (RSA, la Complémentaire Santé Solidaire (ex CMU), aide sociale à l'hébergement en structure...) et facultatives (accompagnement budgétaire et/ou aides financières...), aide aux démarches administratives...
- Gestion des demandes de logement au sein du parc locatif social de la commune : la ville de Servon sur vilaine dispose d'un parc locatif de plus de 130 logements.
- Conduite et réalisation de projet social local: le développement et la coordination des projets sociaux



et l'organisation de manifestations collectives (fête du jeu, repas des aînés, séjours seniors, la semaine des seniors, atelier équilibre...), la coordination de la résidence Helena, la gestion administrative du CCAS....

Quels sont les aspects de ton métier que tu apprécies le plus ?

Ce que j'apprécie le plus dans mon métier c'est la diversité des publics et des partenaires. C'est quelque chose de très enrichissant professionnellement et personnellement.

Le civisme. c'est l'affaire de tous!

BRICOLAGE - JARDINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des engins bruyants sont autorisés du lundi au samedi de 9h à 20h et strictement interdits les dimanches et jours fériés.

ANIMAUX

Afin de ne pas gêner le voisinage, évitez de laisser votre chien aboyer trop longtemps et veillez à ramasser les déjections de votre animal lorsque vous le sortez sur l'espace public. De plus, la divagation des animaux est interdite.

TAILLE DE HAIES - ENTRETIEN DES JARDINS

Veillez à l'entretien de vos jardins afin que les mauvaises herbes n'essaiment pas chez vos voisins. Et assurez la taille régulière de vos haies pour éviter qu'elles gênent la circulation et la visibilité sur le domaine public ainsi que le voisinage.

DÉPÔT SAUVAGE D'ORDURES

Il est rappelé que le dépôt sauvage d'ordures sur la voie publique est strictement interdit et puni par la loi.

BRULAGE DES DÉCHETS VERTS

Comme pour tous les autres types de déchets, le brûlage des déchets verts est interdit dans tout le département d'Ille-et-Vilaine pour les professionnels comme pour les particuliers.

CIRCULATION

La vitesse est limitée dans certaines zones pour des questions de sécurité. Respectez-la pour le bien de tous.

STATIONNEMENT GÊNANT

Veuillez ne pas stationner ni vous arrêter sur les places réservées aux personnes handicapées, ni sur les trottoirs.

Ces incivilités sont sanctionnées par la loi. Tout contrevenant s'expose à une amende.

Coupons sport - culture - loisir

_

Désireux de faciliter l'accès aux activités sportives, culturelles ou de loisirs, le CCAS de Servon-sur-Vilaine a décidé de reconduire son action « coupons sport, culture et loisirs ». Les familles servonnaises dont le quotient familial est égal ou inférieur à 1005€ peuvent bénéficier d'un coupon de réduction allant de 60 à 25€ par personne. Cette déduction est valable sur l'adhésion annuelle à une activité sportive, culturelle ou de loisirs auprès des associations servonnaises, de l'école de musique Paul le Flem et de la médiathèque de Servon-sur-Vilaine. Information auprès du CCAS : 02 99 04 24 38

CCAS

_

Les mairies doivent recenser à titre préventif, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile afin de disposer de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sanitaires et sociaux. La démarche d'inscription est volontaire et la déclaration facultative.

Toutes les personnes âgées de plus de 65 ans (ou 60 ans et présentant un handicap) peuvent obtenir un formulaire d'inscription disponible à la mairie ou sur le site internet www.ville-servonsurvilaine.fr. A votre demande nous pouvons également vous adresser ce formulaire par courrier.



Fleurissement

Tous les ans à cette période, la commune prépare le fleurissement estival. C'est ainsi que les parterres se sont revêtus de belles couleurs qui apportent un rayon de soleil après un hiver particulièrement morose.

Suite à une demande des agents d'être plus impliqués dans la construction de projets avec les élus, Mme Cécile Soisbault, Agent aux espaces verts chargée du fleurissement, a travaillé avec Mme Cathy Miot, Adjointe au Maire à l'environnement et aux espaces publics, sur les aménagements paysagers. Ensemble, elles ont décidé



de définir un thème en relation avec un évènement phare. Cette année, l'évidence s'est portée sur l'ouverture du nouveau centre socio culturel Ar Miltamm qui signifie le Puzzle en breton.

Cécile a élaboré des esquisses validées par l'élue puis a sollicité l'avis des agents des services techniques pour la réalisation des structures en bois. Un beau travail d'équipe apprécié au sein des services techniques. L'expérience, impliquant élus et agents de plusieurs services, pourra être renouvelée afin de permettre une belle cohésion d'équipe!

Maison Héléna...

gazette, animations, et convivialité



Depuis février 2021, les animateurs municipaux proposent chaque semaine des activités à la maison Héléna, dont l'écriture d'une gazette bien nommée "le bonheur partagé". Ce choix de titre décidé par les résidents rédacteurs est révélateur de leurs intentions, que ce soit en termes d'implication ou de sens donné à l'action. Le numéro 1 est sorti début avril, dans lequel chacun partage des souvenirs, des recettes, un poème, une petite phrase, une info, une

blague... pour le bonheur de tous. Le numéro 2 sortira début juillet. Il est déjà très attendu.

En parallèle à cette action, des animations sont proposées aux seniors de la maison Héléna : de la vannerie et de la mosaïque avec Edith, des jeux traditionnels avec Nicolas.

D'autres animations viendront compléter ce programme chaque jeudi. Ces "jeudis d'Héléna" ont pour objectifs la convivialité, la générosité et le partage. Chacun vient comme il veut, partage du temps avec les autres, propose ou pas sa contribution à la gazette, participe s'il en a envie à l'atelier proposé... tout est libre ... rien n'est contraint! Et comme le souligne dans son édito du numéro 1 de la gazette, Mme Evelyne Pannetier, adjointe aux affaires sociales, à



la solidarité et au vivre-ensemble, "que l'enthousiasme et la sérénité qui sont le moteur de cette création perdurent".



Notice des transports scolaires 2021-2022

LA CARTE SCOLAIRE+, UN SÉSAME MOBILITÉ POUR LES SCOLAIRES DU RÉSEAU BREIZHGO

Pour l'année scolaire 2021-2022, la Région proposera à tous les jeunes bénéficiant de l'abonnement scolaire, l'option Scolaire+ permettant pour 80€ de plus, d'accéder librement à l'ensemble des cars et des trains TER du réseau BreizhGo jusqu'au 6 juillet 2022 (en dehors des trajets effectués depuis ou vers leur établissement scolaire). Retrouvez toutes les conditions et tous les renseignements complémentaires sur www.breizhgo.bzh.

MON ENFANT EST-IL ÉLIGIBLE AU TRANSPORT SCOLAIRE?

Le service des transports a en charge le transport scolaire des élèves sur tout le territoire départemental à l'exception des élèves domiciliés et scolarisés à l'intérieur de Rennes Métropole(STAR), Saint-Malo Agglomération (MAT), Vitré Communauté, Redon Agglomération et Fougères-Javené-Lécousse-Laignelet-Beaucé(SURF).

À l'exception des cas particuliers énoncés dans le règlement des transports scolaires, sont éligibles, les élèves à partir de la classe de CP domiciliés en Bretagne et inscrits:

- dans l'enseignement primaire ou secondaire jusqu'au baccalauréat et dans un établissement public ou privé, sous contrat avec le ministère de l'éducation nationale;
- dans un établissement d'enseignement et de formation professionnelle agricole public ou privé sous contrat.

Pour pouvoir bénéficier des transports scolaires, les élèves doivent avoir à parcourir, pour rejoindre leur établissement, une distance d'au moins 3 km sur la base du déplacement pédestre. Ils doivent fréquenter l'établissement désigné par la sectorisation des transports scolaires disponible sur www.breizhgo.bzh. Les élèves qui ne satisfont pas à ces critères peuvent procéder à une demande de dérogation pour être pris en charge sur un circuit existant dans la limite des places disponibles.



LES DÉMARCHES D'INSCRIPTION

Pour effectuer une demande d'inscription au transport scolaire pour votre enfant, vous devez effectuer la demande en ligne sur le site www. breizhgo.bzh.

La date limite d'inscription estfixée au 16/07/2021. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée.

Selon la situation de l'élève et sa scolarité, des justificatifs complémentaires doivent être fournis :

• Pour les élèves transportés sur le réseau SNCF: pour les élèves ne dis-

posant pas de carte KorriGo, joindre à la demande de carte de transport le formulaire de demande de création d'une première carte disponible sur https://www.breizhgo. bzh/transports-scolaires.

- Pour les élèves dont la résidence alternée nécessite l'utilisation de deux transports: chaque parent doit réaliser une demande d'inscription concernant le trajet depuis son domicile. En cas de besoin, la Région se réserve le droit de demander un justificatif de situation familiale. Une carte sera envoyée à l'adresse de l'un des 2 parents comme la facture (une seule facture sera émise).
- •Pour les enfants inscrits dans une école primaire autre que celle de leur commune : joindre l'accord écrit du maire de votre communepour l'enseignement public.
- Pour le secteur privé, une demande de dérogation est à faire auprès de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique. Le formulaire est à retirer auprès de l'établissement scolaire.

POUR LES CHANGEMENTS DE SITUATION EN COURS D'ANNÉE

En cas de déménagement, veuillez joindre un justificatif du nouveau domicile (bail ou acte d'achat, etc...).

En cas de changement d'établissement scolaire, veuillez joindre un justificatif de l'établissement scolaire fréquenté.

En cas de retour à l'emploi des parents, veuillez joindre à la demande de transport une copie du contrat de travail ou une attestation de l'employeur.

En cas de changement de

régime de l'élève (par exemple, passage du statut d'interne à celui de demi-pensionnaire), veuillez joindre un justificatif de l'établissement scolaire fréquenté.

LA CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Les demandes sont traitées durant l'été. Elles donnent lieu à l'envoi à votre domicile à compter de la deuxième quinzaine d'août d'une carte de circuit scolaire ou d'une carte KorriGo contenant l'abonnement scolaire. Si votre enfant était déjà titulaire d'une carte KorriGo en 2020-2021, vous recevrez un courrier précisant lesconditions de rechargement de cette carte.

Pour les élèves transportés sur TER: si votre dossier est accordé vous recevrez un courrier. Deux cas de figure sont alors possibles:

- Vous avez déjà une carte KorriGO: se rendre en gare avec ce courrier pour faire charger l'abonnement sur la carte.
- Vous n'avez pas de carte KorriGO et vous avez renvoyé le formulaire de demande de création de carte KorriGO disponible sur le site breizhgo.bzh en complément de votre inscription en ligne : une carte KorriGo vous sera expédiée avec l'abonnement déjà chargé.

LES TITRES RELAIS SUR LES RESEAUX URBAINS

Le titre relais permet, sans supplément pour la famille, d'emprunter les transports urbains (bus et métro selon les cas) des agglomérations de Rennes ou St-Malo en complément du 1er transport BreizhGo(car ou train)pour se rendre jusqu'à l'établissement scolaire. Seuls les élèves répondant aux deux conditions suivantes peuvent y prétendre :

• Être inscrit dans un établissement scolaire des agglomérations de Rennes ou St-Malo, dans le respect de la «carte de sectorisation des transports scolaires».



•Avoir plus de 1,5km à parcourir à pied entre le point de descentedu 1er transport BreizhGo(car ou train) et l'établissement scolaire.

Dans l'attente de l'attribution du titre relais il n'y aura pas de remboursement de titres de transport urbain. En outre, aucun titre provisoire de transport, sur ces réseaux urbains, ne pourra être délivré.

LES MODALITÉS DE PAIEMENT

Pour l'année scolaire 2021-2022, le montant annuel de la participation familiale est de 120 euros. Cette participation est annuelle et forfaitaire. Ce montant est indivisible et dû en totalité pour une utilisation supérieure à un mois. 3° enfant d'une même famille uti-

3° enfant d'une même famille utilisant un service de transportscolaire : 50,00euros.

4° enfant d'une même famille utilisant un service de transport scolaire : gratuit.

La participation familiale devra être réglée en une fois à réception de la facture qui vous sera adressée à la fin de l'année civile.

Cette facture pourra être réglée par paiement en ligne (par carte bancaire ou virement unique)ou par Titre Interbancaire de Paiement (par RIB ou par chèque), ou en espèces chez un commerçant agréé(dans la limite de 300€). En cas de difficultés de paiement, veuillez contacter la centrale d'appel BreizhGo au 02 99 300 300.

Changement d'adresse: tout redevable qui change d'adresse doit avertir sans délai l'Antenne des transports de Rennes.

PROCÉDURE DE RÉSILIATION

En cas d'utilisation inférieure à un mois de la carte de transport, la famille peut demander à ce que la participation familiale ne lui soit pas facturée sous réserve de renvoyer la carte et/ou les courriers relatifs à chaque type de transport accompagnés d'un courrier de demande d'annulation dans le mois suivant leur réception.

En cas de perte, de détérioration ou de vol de la carte de transport et pour obtenir un duplicata, vous pouvez retirer auprès de l'établissement scolaire un titre de transport provisoire et un imprimé «demande de duplicata». Cet imprimé, complété et accompagné d'un paiement de 8€ et d'une photo est à retourner à l'antenne des transports de Rennes qui vous transmettra le nouveau titre de transport de votre enfant.



Pays de Châteaugiron Communauté



SE DIVERTIR

LES SUSPENSIONS DE L'ÉTÉ

LES PIEDS DANS L'HERBE
Dimanche 26 septembre
11h à 18h – famille
Espace naturel de Pas Davy
Servon-sur-Vilaine

Partenaire : Médiathèque l'Escapade - Caravane MJC Une journée dédiée aux enfants de 0 à 12 ans et à leurs parents... en plein cœur de l'un des espaces naturels phares du Pays de Châteaugiron : l'espace naturel de Pas Davy à Servon-sur-Vilaine. Au programme : des spectacles, des animations bien-être, un manège, des glaces à déguster et de jolies histoires à se raconter.

14H: QU'FST-CF?

Spectacle vivant (50 min) 2€/enfant +2ans, 3€/adulte

14H: LE CABARET CYCLETTE. Manège à pédales (3h) - *gratuit*

16H30 : LE DISCO DES OISEAUX. Concert pop (40 min.) jusqu'à 5 ans - *gratuit*

Entrée libre sur le festival.

RANDONNER....À PIED OU À VÉLO

En parcourant les 13 circuits de randonnée de 0,4 à 11 km, les 3 espaces naturels et les 2 circuits vélo, lâchez prise et explorez le territoire!

Le Pays de Châteaugiron Communauté est émaillé de nombreux sentiers de randonnée. Au travers une nature douce et vallonnée, ces sentiers sont aussi une invitation à la découverte d'un riche patrimoine bâti : châteaux, maisons à pans de bois, églises remarquables... Les circuits de randonnée balisés jalonnent le territoire pour les amateurs de marche à pied...

Retrouvez l'ensemble des circuits à l'Office de Tourisme intercommunal, 2 rue Nationale à Châteaugiron ou sur le site Internet www.communaute.paysdechateaugiron.bzh.

Et pour les adeptes du vélo, il existe 2 circuits de vélo promenade qui permettent de partir à la découverte du patrimoine local et de profiter des services de proximité. Les itinéraires, dans un souci de sécurité, empruntent des routes à faible trafic, des voies vertes et des pistes cyclables.

Le 1er « Entre Seiche et château » (2h-26 km) permet de découvrir Châteaugiron, les vallées de l'Yaigne, de la Seiche et les communes qui les occupent (Saint-Aubin du Pavail, Piré-sur- Seiche, Amanlis et Nouvoitou).

Le circuit « Entre Vilaine et châteaux » (2h30-29km) vous emmènera à Domloup, en bordure de la vallée du Rimon. Vous aurez aussi l'occasion de passer par le château du Bois Orcan, demeure seigneuriale du XVè siècle ou encore le château du Gué à Servon-sur-Vilaine.

Plus d'information sur www.paysderennes.fr

RÉSERVATION, RENSEIGNEMENTS:

Office de Tourisme Intercommunal - 2 rue Nationale - 35410 Châteaugiron 02 99 37 89 02 - www.tourisme.paysdechateaugiron.bzh

Les horaires en juillet et août :

Du lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h Dimanche de 14h30 à 17h30.

UN ÉTÉ RAFRAÎCHISSANT À INOXIA

Après plusieurs mois de fermeture liée à la crise sanitaire, l'équipe du centre aquatique Inoxia a le plaisir de vous accueillir tout l'été avec un programme d'activités variées. La piscine Inoxia dispose de nombreux équipements pour s'amuser, se détendre ou faire du sport. Venez faire le plein d'énergie seul entre amis ou en famille!

Aquafitness, stages d'apprentisage, structure gonflable, pool party... Retrouvez le programme des animations sur www.piscine-inoxia.com

A compter du lundi 5 juillet : Ouverture à l'ensemble des publics selon le planning de fonctionnement période estivale.

02 99 04 10 30 www.piscine-inoxia.com

Lit pour y aller, je prenas la navette du Pays de Châteaugiron Communauté! Tarif unique (aller/retour): 1,50 € (gratuit pour les – 18 ans) Réservation du lundi au vendredi (la veille avant 18h) au 0810 699 747

Moulin du Gué

Construit au tout début du 19^{ème} siècle (avant 1809 : année à laquelle il apparaît dans le cadastre), le Moulin du Gué fait, encore aujourd'hui, partie du patrimoine de la commune.

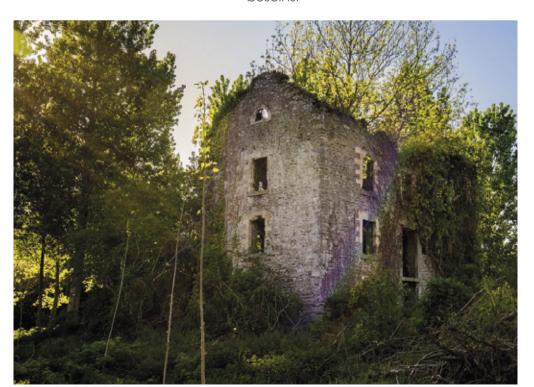
Ce bâtiment a été édifié en moellon de schiste. Les ouvertures sont composées de plates-bandes, elles-mêmes constituées de claveaux de pierre calcaire. Les encadrements de baies de la façade postérieure sont, en partie, en brique. Il s'élève sur trois niveaux : un rez-de-chaussée et deux étages.

Ses ruines, situées à l'entrée Sud de Servon-sur-Vilaine et entourées par la Vilaine, s'imposent sur le rebord d'une berge légèrement creusée par le temps.



Ce moulin à eau était utilisé autrefois pour produire le pain. L'activité régulière permettait à la famille de meuniers de subvenir à leurs besoins

Puis, un terrible incendie se déclare en 1937, détruisant sur son passage la partie haute de ce dernier. Par chance, il n'y a aucune victime.



Suite à ce drame, les propriétaires décident d'arrêter l'activité définitivement et abandonnent leur bien.

Nous vous laissons découvrir ci-dessus une ancienne carte postale présentant le Moulin du Gué tel qu'il était autrefois. Et vous trouverez à gauche une photo du Moulin tel qu'il se présente aujourd'hui. La végétation reprend toujours ses droits...

Article rédigé en coopération avec Monsieur Lizè, propriétaire actuel du Moulin.



Rappelez-vous, le 30 août 2019 avait lieu la pose de la première planche! Après presque 2 ans de travaux, Ar Miltamm voit enfin le jour et va pouvoir vous accueillir à partir du 5 juillet.

Réservez dès maintenant votre week-end des 3, 4 et 5 septembre pour l'inauguration officielle! Tous les acteurs du nouveau lieu vous préparent un week-end riche en propositions pour vous faire découvrir votre nouvel équipement socio-culturel. Des animations, des concerts, des ateliers et des temps partagés.

ATELIERS PARTICIPATIFS AUTOUR DES ESPACES PAYSAGERS D'AR MILTAMM

Cet été et d'ici la fin de l'année, le projet paysager du nouveau centre socio culturel de Servon-sur Vilaine va commencer à apparaitre tout autour de l'établissement.

Adélaïde Fiche, de Folk Paysages, proposera différentes démarches participatives afin de permettre aux servonnais de s'approprier ce nouveau lieu. **Vendredi 9 juillet,** les jeunes de la Caravane MJC vont apprendre à monter les bacs de composts.

Mercredi 21 juillet, le public de la médiathèque pourra procéder au montage et à la décoration des bacs de culture. De 15h à 17h.

Pendant l'été, le centre de loisirs Arlequin fabriquera des objets pour les jardins.

Quand les jardins auront pris forme, nous inviterons les habitants à faire une visite avec la paysaaiste et à l'automne, de nouveaux ateliers seront proposés pour les plantations d'arbres, de vivaces et de fleurs, ainsi que des moments de partages autour du tressage de saule ou des transmissions sur les techniques de jardinage.

Ce projet bénéficie du soutien financier et institutionnel du Pays de Châteaugiron Communauté, du Conseil régional de Bretagne, de la Préfecture de Région et de Département, de la DRAC de Bretagne, du Pays de Rennes , du Conseil départemental, du EPF de Bretagne et de la Caisse des dépôts et consignations



Ouverture dès le 5 juillet

Vendredi 9 juille

19h30

Concert Jazz du

duo Oska à la

médiathèque

PROGRAMMATION ÉTÉ 2021



CONCERT de l'école de musique Paul le Flem



SUNNY MERCREDI DE LA MÉDIATHÈQUE

15H-17H

07/07: Lectures pour les enfants

21/07 : Atelier jardin

28/07 : Jeux de société

25/08: Just Dance



OUVERTURE DE L'ÉTÉ À LA MJC

18h30: Spectacle de la Cie Impulse -LES COLTINEURS

20h00: ALEX & **BEN JUNIOR -**Concert de beatbox

Gratuit - tout publ



Jeudi 15 juillet 20h THEATROMOBILE

STAGE THÉÂTRE D'IMPRO - MJC

Samedi 17 et dimanche 18 juillet Samedi 28 août

21h

CINÉMA PLEIN AIR

Médiathèque Gratuit - Tout public



























Ouverture dès le 5 juillet

HORAIRES D'ÉTÉ

Mardi 14h-18h Mercredi 10h-12h et 14h-18h Vendredi 14h-20h Samedi 10h-12h30

LES LUTINS

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

02 99 00 24 97

ESPACES JEUNES DE LA MJC

Du lundi au vendredi de 14h à 18h 02 99 00 16 00

CCAS

Lundi, mardi, jeudi : 9h15-13h et 14h-17h45 Vendredi : 9h-13h et 13h30-16h45

02 99 04 24 48

MÉDIATHÈQUE

Mardi 14h-18h Mercredi 10h-12h et 14h-18h Vendredi 14h-20h Samedi 10h-12h30

02 99 04 24 49

Fermeture estivale d'Ar Miltamm du 2 au 22 août

Caravane MJC

La Caravane MJC arrive à AR MILTAMM dès le 6 juillet 2021. Elle aura le plaisir de vous recevoir dans ses nouveaux locaux et d'ouvrir ses espaces Jeunes pour les pré-ados et ados (de 10 à 17 ans) durant le mois de juillet.

LE PLAISIR DE SE RETROUVER A TRAVERS VAGABONDAGES ET COMPAGNIE

Afin d'offrir un moment de répit et de plaisir, la Caravane MJC a organisé le 1 er festival de l'année courant mai, dans toute la Bretagne : Vagabondages et Cie, un festival pour toute la famille. Concerts, spectacles, danses urbaines, contes pour enfants et adultes, elle proposait pour tous les âges et dans les rues de Servon-sur-Vilaine, des activités à faire, à voir et à découvrir, en extérieur. Le protocole sanitaire a été respecté.

LA FIN D'UNE SAISON ET LE DEBUT D'UN RENOUVEAU

Cette saison 2020-2021 est sur le point de s'achever. Avec l'arrivée dans Ar Miltamm le 6 juillet, la MJC ouvre de nouveaux créneaux sur le temps de la pause méridienne. Entre activités de cardio avec le HIIT/TABATA, un temps de relaxation et un moment convivial de danses de salon, ces nouveaux ateliers répondent à la demande grandissante des Servonnais. Egalement, le tout nouvel atelier PARCOURS MULTI-ACTIVITES pour les enfants de 7 à 9 ans. Les enfants pourront découvrir une activité de la MJC, par trimestre qu'elle soit artistique, créative ou sportive.

LANCEMENT DE L'ETE PROGRAMMES ET ACTIVITES

La Caravane MJC prépare son lancement de l'été avec plusieurs soirées spectaculaires.

Le jeudi 8 juillet de 18h30 à 22h30 à Ar Miltamm

Au programme: De 18h30 à 19h30 / TOUT PUBLIC / GRATUIT / Le spectacle LES COLTINEURS De 20h00 à 21h30 / SOIREE SPECIALE JEUNESSE / GRATUIT / Concert de Rapavec Benjunior & Ba-Kha. Host by Dj Kiaz

Le Jeudi 15 juillet à 20h à Ar Miltamm

Au programme : De 20h à 21h30 / Déconseillé aux -10ans / GRATUIT / LA NUIT DES ROIS

14 Jeunes de la MJC LA PAILLETTE présentent « La nuit des rois » de William Shakespeare, adapté par J-Michel Rabeux. La troupe revient après leur spectacle « Il ne faut pas prendre les cons pour des gens », avec une adaptation décalée de Shakespeare.



L'ESPACE ENFANCE FAMILLE

Week-end famille à la Mer - Juillet 2021

Nous accompagnons, les familles qui souhaiteraient partir quelques jours en camping cet été! Cela est possible en Juillet, sur la commune de Pornic (organisation, prêt de matériel, transport):

- du vendredi 16 au dimanche 18 juillet 2021

Si cela vous intéresse ou que vous voulez plus de précision, contactez Audrey (caravanemjcenfancefamille@gmail.com)

Ateliers parents/enfants autour du bien-être pour la prochaine saison 2021/2022

La MJC continue de développer ses actions autour de la parentalité en proposant des ateliers partagés en famille qui vise la découverte de pratiques de détente et le soutien de la relation parent/enfant.

Caravane MJC (suite)

Plusieurs ateliers (autour de disciplines différentes : relaxation, massages, réflexologie plantaire, éveil sensoriel) seront proposés sur 2021/2022 (1 tous les 2 mois environ).

1^{er} Atelier, courant Septembre, un mercredi matin de 10h à 11h30, à la MJC, pour faire ensemble des jeux de relaxation et d'écoute du corps (à partir de 6 ans). Le contenu des ateliers proposés sera adapté au public et les participants repartirons avec des exercices «réutilisables» à tout moment au sein de la famille.



LA JEUNESSE A LA MJC SÉJOUR ITINÉRANT VÉLO

Du 23 au 27 août, 5 jeunes organisent un séjour itinérant partant de Betton, en passant par le Mont Saint-Michel pour finir à Vitré. Réservé aux jeunes de 14-16 ans, qui aiment les grandes balades à vélo, environ 50 kms par jour!

Places limitées. Informations et réservations au 06.22.27.36.65 Des réunions d'informations pour les parents seront prévues pour les séjours.

MINI CAMP ROLLER POUR LES 10/13 ANS

La MJC a organisé un mini camp roller pour le groupe des 9/13 ans afin qu'ils puissent rattraper une partie des cours non effectués. La sélection étant terminée, nous ouvrons les inscriptions au mini-camp à tous les enfants/ados âgés de 10 à 13 ans. Le tarif est de 60€ (+5€ pour les non adhérents à la MJC)

pour les 2.5 jours et l'inscription obligatoire.

N'hésitez pas à nous contacter de préférence par mail au secretariat@caravanemjc.com.



U PRUURAMME:

Mardi 20/07:

Accueil des jeunes et des parents à 9h00

Atelier roller (matin), animations (après-midi) et veillée. Couchage sous tente près du Complexe Sportif

Mercredi 21/07:

Atelier roller (matin), animations (après-midi) et veillée. Couchage sous tente près du Complexe Sportif

Jeudi 22/07 : Atelier roller (matin). Fin du camp à 12h30.





CHRISTOPHE MONNIER

Ton animateur roller pendant 3 matinées ! Ca va rouler !

LOÎC & GUÊNOLA

Ils te préparent des animations diverses et variées pour les vacances : Veillées, jeux collectifs, découverte artistique...



Médiathèque

La calligraphie était à l'honneur à la médiathèque avec l'accueil de Bernard Vanmalle, qui a proposé des ateliers d'écriture à la maison Héléna et à Arlequin. Un dernier atelier a eu lieu le 15 mai pour une découverte de la calligraphie latine à la médiathèque. Les élèves des 2 écoles ont pu découvrir l'univers coloré et ludique de l'auteur et illustrateur Hervé Tullet





TOUS LES MERCREDIS de 15h à 17h

SUNNY MERCREDI

Un temps de lecture, un atelier créatif ou des jeux pour tous les âges.

BASKET

Après avoir foulé le city stade et les terrains de l'école des tilleuls, avec une météo à peu près clémente, les basketteurs ont enfin pu retrouver le chemin de la salle de sport depuis mi-mai et faire enfin des matchs, quel bonheur!

Le 26 mai a eu lieu, sur les horaires d'entraînements, «INVITE TON COPAIN». Chaque basketteur a



pu faire découvrir à un ou deux de ses copains la pratique de son sport préféré dans une bonne ambiance. Un succès! Merci à tous pour cet agréable moment.





Terrain synthétique

Les travaux ont démarré le lundi 28 juin et se poursuivront jusqu'à fin octobre 2021.

Ce nouvel équipement, très attendu des habitants et des associations, répondra à l'objectif de créer les conditions d'une pratique sportive en extérieur sur l'ensemble de l'année pour toutes les générations. Il représente également la 1ère phase indispensable pour la restructuration du complexe sportif. Enfin, les travaux réalisés prévoient une gestion des equit de pluie sur la parcelle.

Du côté d'Arlequin

LES GOUTERS MAISON

Les mois se suivent à Arlequin et les goûters maison proposés par Elodie du Restaurant Municipal aussi : un cake arc-en-ciel, des cookies bananes chocolat et un brownie noisettes et noix.



LA MER AU RESTAURANT MUNICIPAL

Le 20 mai dernier c'était jour de fête au Restaurant Municipal. C'était la mer qu'on fêtait dans le cadre du dispositif "repas à thème". Un repas de circonstance puisau'il proposait des rillettes de saumon, un fish and chips et une île flottante pour le plaisir des papilles des enfants, le tout dans un restaurant décoré par les enfants des écoles et d'Arlequin, et animés par Linda, du Restaurant Municipal. "C'est pas l'homme qui prend la mer, c'est la mer qui prend l'homme", et vogue le navire!



CALLIGRAPHIE



Bernard Vanmalle, calligraphe en résidence dans le Pavs de Chateaugiron est venu au centre de loisirs Arlequin, accompagné d'Alizée de la Médiathèque, à la rencontre des enfants. À l'heure où on a oublié la plume Seraent-Major. les pleins et les déliés, les enfants ont totalement adhéré à cette découverte vraiment maaiaue. Nul doute qu'elle suscitera des vocations et de jolis mots ciselés...



UN ÉTÉ ZEN

A Arleauin

nature qui se profile pour cet été Vilaine ou sur le blog d'Arlequin.

Les séjours

Mon premier séjour

du 8 au 9 juillet à Arlequin

Séjour multi-activités

pour les 6/7 ans du 13 au 16 juillet à Merdrianac

Séiour multi-activités

pour les 8/11 ans du 20 au 23 juillet à Merdrignac

Séjour nature

pour les 6/7 ans

Séjour équitation

pour les 8/11 ans du 17 au 20 août à Saint M'Hervé

Séjour équitation



École Sainte-Marie

SEMAINE DE LA PRESSE EN CM1

Lors de la semaine de la presse, les élèves de CM1 ont travaillé, dans ce cadre, autour de la caricature. Ils sont sensibilisés à ce type d'écrit journalistique et humoristique. Après avoir étudié les caricatures de l'ancien ministre Edouard Philippe, de différents chanteurs, d'artistes célèbres, les élèves ont choisi un personnage dont ils ont dessiné et décrit les défauts, tout en restant respectueux!

DES ARTISTES EN HERBE!

Nous sommes allés, les élèves de CM2, à la médiathèque de Servon, ce vendredi 2 avril 2021, pour découvrir l'univers d'Hervé TULLET. Alizée nous a présenté plusieurs de ses œuvres et montré que ses livres sont interactifs, dont un « Sans titre » où il interpelle les lecteurs au fil des pages! Elle nous a proposé ensuite de réaliser une œuvre par binôme ou trinôme, avec la particularité qu'elle doit être composée de plusieurs parties qui s'imbriquent entre elles! Nous avons énormément apprécié cette activité, ce qui transparaît au travers de nos réalisations! Ce même jour, nous sommes fiers d'avoir terminé le puzzle de la classe sur les comédies musicales!



Ecole Arc-en-ciel et les Tilleuls

PROJET D'ÉDUCATION AU DÉVE-LOPPEMENT DURABLE: Les 3 classes de CM1 et CM2 ont participé à un projet pédagogique d'éducation à l'environnement proposé par le Syndicat des Rivières de la Vilaine Amont. Les élèves ont observé et expérimenté afin de comprendre ce qu'est une haie bocagère et son rôle vis-à-vis de l'environnement. Deux séances ont eu lieu en classe et une sortie s'est déroulée à la Cossonière pour planter une haie.

LES SÉANCES AVEC LA MÉDIATHÈQUE: Les classes de CE2, CM1 et CM2 se sont rendues à la médiathèque afin de profiter d'une séance sur la découverte des codes de la BD. Suite à un travail en classe et grâce à l'application BDNF et au matériel informatique de la commune (ordinateurs et tablettes), les élèves ont pu créer leurs propres planches de bande dessinée. Les élèves de CP-CE1 et CE1-CE2 sont allés à la médiathèque pour profiter d'une séance de lecture autour du

thème de la musique. Les enfants ont apprécié les différents livres lus par l'animatrice. Ils ont même pu s'essayer à l'air-instrument... Les classes de CM2 de Mme Sabban, de TPS-PS, PS-MS et les MS-GS sont, eux aussi, allés à la médiathèque. Ces 4 classes ont préparé une petite surprise que vous découvrirez lors de l'inauguration d'Ar Mitamm...

PROJET « DANSE-FOOT »: Les élèves de CP et CP-CE1 ont participé à un atelier « danse-foot », en partenariat avec la MJC et les danseuses de la Compagnie des Petites Voix. Ils ont ainsi pu expérimenter les mouvements, les déplacements... communs aux pratiques de la danse et du football. Les enfants ont tous apprécié cette découverte et ont participé avec enthousiasme! L'après-midi s'est clôturé par « un match de danse » par équipe. Les deux classes ont ensuite assisté à un spectacle intitulé « les crampons de Cendrillon », présenté par les deux danseuses. Ce projet a

permis de poursuivre en classe par une réflexion sur les stéréotypes filles-garçons.

DÉCOUVERTE DU TENNIS:

Des élèves de maternelle et d'élémentaire ont pu bénéficier d'une initiation au tennis. Cette activité a eu lieu grâce au partenariat avec les « cours du bois » de Noyal/Vilaine. Les élèves s'y sont rendus en car. Sur place, l'animateur les attendait. De nombreux jeux bien adaptés au niveau des élèves ont permis de travailler la tenue et l'équilibre de la raquette pour les plus jeunes par exemple. Les élèves étaient très à l'écoute et investis! Merci pour cette belle découverte!

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE: La fin de l'année scolaire approche. Si vous emménagez à Servon ou si vous souhaitez scolariser un enfant pour la première fois, n'hésitez pas à prendre rapidement contact avec l'école au 02 99 00 17 30 ou par mail ecole.0352516v@ac-rennes.fr

Une permanence avec une conciliatrice de justice

Depuis le mois de mai, une conciliatrice de justice assure une permanence gratuitement à la mairie de Noyal sur Vilaine les premiers mercredis de chaque mois. Assermenté et bénévole, le conciliateur de justice peut intervenir en matière civile (troubles du voisinage, baux d'habitation, copropriété...), en droit rural, en droit de la consommation, en droit commercial.

Qu'est-ce que la conciliation?

La conciliation est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite. Si elle aboutit, elle donne lieu à un constat d'accord total ou partiel qui peut être homologué par le juge pour lui donner force exécutoire.

La conciliation peut:

- -être déléguée par un juge à un Conciliateur de Justice : le recours à la conciliation est obligatoire pour les litiges du quotidien inférieurs à 5000 euros.
- intervenir en dehors de tout procès. Le conciliateur de justice est saisi de la propre initiative d'une des parties. Son intervention ne nécessite aucune formalité.

Comment faire pour le rencontrer ?

Il suffit de prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie:0299041313. Les rendez-vous sont programmés entre 14h et 17h tous les premiers mercredis du mois.

Nouveaux

De nouveaux professionnels se sont installés récemment sur la Commune :

Madame Alina POPA, kinésithérapeute: 1, rue Georges Clémenceau

Madame LEFELL, kinésithérapeute : rue du Maréchal Leclero

Madame Célina DOLIVET, avocate spécialisée dans le droit de la famille : rue du Maréchal Leclerc

Artcom, l'association pour l'artisanat et le commerce local.

Artcom, l'union des artisans et commerçants de la commune, promeut l'artisanat et le commerce local à Servon.

La nouvelle équipe s'est constituée autour de la Saint-Denis 2020, projet fédérateur, spontané et solidaire entre les différents artisans et commerçants du territoire.

L'association regorge d'idées pour apporter aux Servonnais.es des animations commerciales festives, et a lancé une campagne auprès de tous les artisans et commerçants pour adhérer à l'association et participer aux nombreux projets.

Pour l'année 2021, Artcom se mobilise pour mener une seconde édition de la nouvelle Saint-Denis avec plus d'animations, plus de participants parmi les artisans et commerçants, une logistique de restauration sur place afin de faire participer les restaurateurs, traiteurs, cafetier de la commune.

Le second projet phare de l'année est le marché de Noël : l'association prévoit d'organiser un évènement festif à la fin de l'année pour mettre en avant tous les savoir-faire des artisans et commerçants. « Artcom souhaite par toutes ces initiatives créer des liens de solidarité entre les acteurs économiques de la commune. L'objectif est de promouvoir le commerce local et d'offrir aux Servonnais.es une offre variée, qualitative et riche en savoir-faire », explique Noël PIROT, son président.

Contact:

asso.contact@artcom-35.fr Noël PIROT, président 06.68.32.53.53 Nadège LEPAGE, secrétaire 06.17.11.28.99

«Bien vivre à Servon»

Bien Vivre à Servon

19 mai 2021... les indicateurs sanitaires s'améliorant, nous avons retrouvé une certaine liberté. Encadrée, limitée, mais constituant une bouffée d'oxygène. Retrouver ses proches, retrouver de la convivialité, retrouver ses activités et loisirs... la culture contribuent tant à la bonne santé physique que mentale de toutes et tous.

La majorité, attentive au maintien des liens confortant l'épanouissement et la sérénité, a accompagné dans le respect du protocole sanitaire et soutenu techniquement toutes les initiatives associatives. Le festival Les Vagabonds Déconfinés a ainsi témoigné, avec sa belle fréquentation, de ce besoin impérieux d'assouvir un engouement pour la culture. D'autres rendez-vous vont suivre (feu d'artifice, animations

d'été à Ar Miltamm ...) pour un retour vers une vie sociale indispensable au bien être de chacun.

Aujourd'hui, Bien Vivre à Servon est particulièrement heureux d'annoncer l'ouverture imminente d'Ar Miltamm; un équipement socioculturel et intergénérationnel imaginé et conçu avec vous servonnais.es et dimensionné pour le Servon futur. Vos élus ont particulièrement suivi le déroulement du chantier pour éviter tout retard inhérent à la crise sanitaire. Les délais ont pu être respectés et le budget tenu.

Il s'agit là de la traduction concrète de nos engagements politiques visant à promouvoir une réelle qualité de vie à Servon. La richesse culturelle et associative continue d'être mise en valeur et fortement soutenue dans ses aspects logistiques et financiers, aussi bien au'avec les moyens de communication qui diffusent au-delà de la commune. La majorité a toujours à cœur de faire coopérer les associations du territoire, qu'elles soient sportives, artistiques, pour les grands ou les petits. Avec sa centralité dans la commune et sa configuration intérieure (nombreux espaces collectifs partagés, fluidité des circulations, aérations...), Ar Miltamm introduit une nouvelle manière de fonctionner, avec de la transversalité, de l'échange, de l'informel ... et cela conduit à un cercle vertueux, les uns entraînant les autres.

Venez le découvrir début Septembre et faites-nous part de vos impressions sur cet équipement d'envergure porteur du vivre-ensemble qui doit, plus que jamais, guider nos projets.

«Servon ensemble»

TRANSPORTS / MOBILITÉS

Le Pays de Châteaugiron Communauté va obtenir la compétence mobilités pour les années à venir. Un changement très important et une opportunité pour élargir l'offre de transports sur le territoire, lien entre les communes et communautés de communes. Nous avons fait plusieurs propositions lors du conseil municipal du 3 mai. Nous souhaitons que la Communauté de Communes, sous l'impulsion des élus de Servon, engage très rapidement des discussions avec Rennes Métropole sur le prolongement de la ligne 67 de Brécé et investisse dans la création d'une nouvelle liane de bus express de Servon au futur métro de Cesson. C'est un dispositif « gagnant-gagnant»: les Servonnais bénéficient

de la régularité des bus de la ligne 67 et les habitants de Rennes Métropole, Brécé en particulier, bénéficient d'une ligne directe vers le métro de Cesson. Cette ligne express peut profiter à toutes les communes du Pays de Châteaugiron à condition de créer également des lignes internes à la com'com. Cela implique des discussions autour de l'uniformisation des tarifs, du système de billetterie et pose la question du financement. Sur ce point, un levier simple: le versement mobilité (ex taxe Transports), il s'agit de la participation des employeurs (11 salariés et +) au financement des transports en commun, évitant une concurrence entre territoires sur la fiscalité des entreprises et permettant de financer les investissements. contact@collectif-citoyens-servon.fr

Servon Ensemble

STOP PAPB2

Un collectif est né pour empêcher la création d'une nouvelle zone industrielle à Servon : Stop PAPB2. Ce projet entend artificialiser plus de 30ha de terres agricoles ce qui augmentera les émissions de gaz à effet de serre, saturera les réseaux déjà en tension et bien d'autres conséquences désastreuses au moment où la préservation des terres agricoles et de l'environnement est un chantier national. Ce collectif regroupe des élus et habitants de Servon, Noyal et Châteaugiron. Des discussions ont lieu depuis plusieurs semaines avec les habitants pour alerter sur ce projet. Pour vous informer ou reioindre ce collectif:

stop-papb2@laposte.net / Face-book:stopPapb2

Ça bouge à Servon!





Mairie

Rue Théodore Gaudiche - 02 99 00 11 85 contact@ville-servonsurvilaine.fr Horaires d'ouverture :

- Lundi de 14h à 17h30
- Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Jeudi de 9h à 12h
- Vendredi de 9h à 16h30 en continu

Urbanisme

Le service urbanisme est ouvert au public le lundi de 14h à 17h30, le mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, le jeudi de 09h00 à 12h00 et le vendredi de 09h00 à 16h30. Il est joignable au 02.99.00.11.85 et à l'adresse mail : urbanisme@ville-servonsurvilaine.fr. Les dépôts en Mairie peuvent s'effectuer aux horaires d'ouvertures de l'accueil de la Mairie. Elles peuvent également être adressées par courrier.

Médiathèque

Rue du Général de Gaulle - 09 64 44 31 15 mediathèque@ville-servonsurvilaine.fr Service de prêt sur réservation sur le portail des médiathèques https://mediatheques.pcc.bzh

CCAS

Ecoute téléphonique de 9h à 17h, pour apporter des conseils et accompagner dans les recherches de solutions. Rendez-vous possible au 06 11 39 99 48.

Garderie municipale

Rue Jean Bouin – Tél : 02 99 00 23 16 arlequin@ville-servonsurvilaine.fr Tous les jours d'école de 7h20 à 8h45 et de 16h30 à 18h30.

Accueil de loisirs Arlequin

Rue Jean Bouin – 02 99 00 23 16 Arlequin@ville-servonsurvilaine.fr Les mercredis et vacances scolaires de 7h20 à 18h30. Inscriptions via le portail famille.

Agence postale / La Civette

1 rue du Maréchal Leclerc

Paroisse

Permanences salle paroissiale le mardi de 10h30 à 12h Presbytère de Châteaubourg : 02 99 00 30 81 Pour une célébration d'obsèques : 07 87 33 55 80









Si vous souhaitez insérer une publicité dans le bulletin municipal, contactez le service communication au **02 99 04 24 42** ou à l'adresse suivante : **communication@ville-servonsurvilaine.fr**

PERMANENCES DES ÉLUS

Tous les samedis matins, n'hésitez pas à venir rencontrer vos élus, si possible en prenant rendez-vous auparavant (tel. 02.99.00.11.85).

SAMEDI 4
SEPTEMBRE

Dominique MARCHAND,

Adjoint coordinateur du secteur développement, cadre de vie et agriculture SAMEDI 11 SEPTEMBRE

Cathy MIOT
Adjointe
aux espaces publics
et à l'environnement

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

Michel GARDIN
Adjoint coordinateur
du secteur éducation
et sports

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

Rozanne JAMAIN
Adjointe en charge
de la citoyenneté,
la sécurité et la
démocratie

CONNAISSEZ-VOUS SERVON?

- 1 Installée à Servon depuis la fin du siècle dernier
- 2 On y croise Hugo, Adam, Louis ou Honoré
- 3 Canard local
- 4 Rouge à Servon
- 5 Quartier d'artistes
- 6 Située au point kilométrique 357,316
- 7 Rivière servonnaise
- 8 Château
- 9 Dans la cour de l'école
- 10 Puzzle breton
- 11 Légionnaire devenu évêque
- 12 Industrie du passé 13 Nature protégée
- 14 Athlète marseillais présent un peu partout en France
- 15 Accueil rital
- 16 Maison de seniors
- 17 Avant la délivrande

Remettez dans l'ordre les 9 cases encadrées pour former le mot à trouver.

